

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 juin 2018 à 18h30,****À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
6	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
8	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Pascale PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
10	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
11	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Départ après la 28 <sup>ème</sup> délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
13	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	Pouvoir de Fabien COUDURIER
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
16	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS Départ après la 44 <sup>ème</sup> délibération
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 44 <sup>ème</sup> délibération
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANCOIS	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
35	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Départ après la 31 <sup>ème</sup> délibération
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	
37	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
38	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
39	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
40	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
41	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
42	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Pouvoir d'Annie MOULIN Arrivé après la 26 <sup>ème</sup> délibération
43	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
46	VOGLANS	T	Martine BERNON	

22 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
CHANAZ  
CONJUX  
GRESY-SUR-AIX  
MERY  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
VIVIERS-DU-LAC

Isabelle MOREAUX-JOUANNET  
Pascal PELLER  
Nicolas VAIRYO  
Jérôme DARVEY  
Fabien COUDURIER  
Yves HUSSON  
Claude SAVIGNAC  
Elisabeth ASSIER  
Eudes BOUVIER  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise de MARCH  
Annie MOULIN  
Robert AGUETTAZ

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Fabien DIDIER  
Françoise GRAVIER  
Véronique MERMOUD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Directeur des Ressources Humaines  
Responsable Pilotage de la performance  
Responsable Urbanisme – Habitat - Foncier  
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 juin 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 424 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (44 titulaires et 1 suppléant), et 53 votants.

**DÉLIBÉRATION**

N° : 56 Année : 2018

Exécutoire le : 19 JUIN 2018

Affichée le : 19 JUIN 2018

Visée le : 19 JUIN 2018

**TRANSITION ENERGETIQUE  
Territoire à Energie Positive (TEPOS) 2  
Candidature**

Monsieur le président rappelle la délibération du 18 janvier dernier par laquelle Grand Lac a affirmé son engagement à rejoindre la démarche TEPOS initiée localement par les agglomérations d'Annecy, de Chambéry et du PNR des Bauges, conformément aux enjeux inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

La première phase de 3 ans étant terminée, un TEPOS 2 doit voir le jour suite à la validation par la Région et l'Ademe d'une candidature de Grand Lac avec Grand Annecy, Grand Chambéry et le PNR des Bauges.

Compte tenu du planning de la Région, qui délibère à la fin du mois de juin, il nous faut candidater rapidement. Cependant, afin d'assurer une cohérence avec le PCAET et de budgétiser les actions proposées, il n'apparaît pas possible d'écrire en détail un plan d'action TEPOS à ce jour.

En accord avec l'ADEME, les partenaires du TEPOS pourront fournir un dossier de candidature commun, qui s'appuie sur les actions communes et la cohérence du projet de territoire, accompagné d'une annexe financière spécifique pour chaque collectivité.

L'objectif est d'afficher une ambition commune, tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque collectivité en termes d'appui financier sur les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Cette candidature devrait être effectuée en deux temps :

- En juin, un dossier de candidature avec les actions communes,
- Puis en octobre, un dossier avec un plan d'action finalisé pour Grand Lac. Cette solution permettra d'assurer une cohérence avec le PCAET dont le programme d'actions sera connu, et de valider un budget correspondant.

Pour la candidature de juin, il est proposé de retenir les actions suivantes dans le dossier commun aux territoires TEPOS:

Axes stratégiques	Actions	Budget global 3 ans	Financement ADEME/ Région TEPOS 2	Autofinancement
Gouvernance + com	Stratégie de Communication Événement annuel TEPOS Outil évaluation TEPOS	25 000,00 €	13 100,00 €	11 900,00 €
Bâtiments	AMO Agence de l'énergie AMO rénovation bâtiment public AMO Stratégie lumière Action éco-construction bois local Enquête patrimoine public* Diagnostic patrimoine agglo*	90 000,00 €	45 500,00 €	44 500,00 €
Transport/mobilité	Action inter-AOM mobilité Promotion modes doux*	30 000,00 €	19 000,00 €	11 000,00 €
Acteurs économiques et agricoles	Animation Energie ZAE Challenge commerce Energie positive Action filière Agricole Projet Alimentaire Territorial	172 000,00 €	120 400,00 €	51 600,00 €
Urbanisme /énergie	Cadastre solaire* Cadastre géothermie* Etude micro-hydraulique*	60 000,00 €	42 000,00 €	18 000,00 €
		377 000,00 €	240 000,00 €	137 000,00 €

Ces axes stratégiques ont été étudiés par le COPIL TEPOS du 7 juin dernier. Ces actions totaliseraient un budget de 377 k€ € pour 240 k€ de subvention TEPOS 2- ADEME/Région.

Les actions proposées, spécifiques à Grand Lac, figurent avec un astérisque.

Notre arrivée dans le TEPOS nécessite de se mettre à niveau de nos partenaires en terme d'études sans freiner la dynamique des territoires historiques de ce TEPOS savoyard. Ces "actions de rattrapage" impliqueraient la réalisation d'études d'un montant estimé à 95 k€ uniquement pour Grand Lac.

Actuellement, la répartition financière prévisionnelle des dépenses, en prenant en compte cette mise à niveau, seraient - avant subvention - de 179,6 k€ pour Grand Lac, 84,6 k€ pour Grand Annecy et Grand Chambéry, et de 28,2 k€ pour le PNR des Bauges.

Elle constitue un maximum si Grand Lac s'engage dans toutes les études et actions prévues, dont la réalisation dépendra des subventionnements possibles de l'ADEME. Elle est également conditionnée à une enveloppe prévisionnelle de subvention TEPOS 2 de 240 k€ et à une clé de répartition de cette enveloppe à préciser entre les agglomérations.

Avec l'accord du bureau, il est proposé au conseil communautaire de délibérer pour autoriser Grand Lac à candidater sur cette base, afin que notre territoire soit labellisé TEPOS.

Le travail du comité de pilotage PCAET après l'été permettra de préciser le projet TEPOS de Grand Lac par rapport au plan d'actions du plan climat avec une annexe financière à la candidature TEPOS 2 spécifique à Grand Lac à la rentrée.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- AFFIRME l'engagement de Grand Lac en faveur de la transition énergétique,
- DECIDE de valider les axes stratégiques du TEPOS 2,
- AUTORISE le président à déposer le dossier de candidature à l'appel à projet TEPOS 2 et signer toute pièce relative à ce dossier.

Aix-les-Bains, le 14 juin 2018

Le Président,  
Dominique DORD

  


- Délégués en exercice : 70
- Présents : 40
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Transition énergétique - Territoire à Energie Positive (TEPOS)2 - Candidature

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/06/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/06/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2439 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180614-d2439-DE

---

**Date de décision :** 14/06/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement